





Compte rendu de l'après midi technique spécial riziculture en Camargue Le 9 septembre 2011 Chez Germain Vadon, Alain Giraud et Robert Maumejean

Vendredi dernier, jour de l'ouverture de la fête du riz en Camargue, riziculteurs et techniciens étaient invités par la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône et Bio de Provence (Fédération régionale de l'AB en PACA), à partager leurs expériences sur diverses techniques, ceci dans le cadre du programme régional AGIR « Vers 100 exploitations agricoles exemplaires ». Ce programme, qui existe depuis 2008, vise à accompagner les exploitations agricoles vers la réduction des consommations énergétiques, la production d'énergie renouvelable, et l'amélioration des pratiques agro-environnementales.

Le rendez vous était donné à 14h au Mas St Germain, tout près de l'étang du Vaccarès, où Germain Vadon nous a présenté cette exploitation où l'on cultive le riz et on élève taureaux et chevaux de père en fils depuis quelques 300 ans. La plupart du domaine est mené en bio (70 ha de céréales et 65 ha de prairies et luzerne), mais Germain cultive également du riz conventionnel sur une trentaine d'hectares supplémentaires.

Anne Laure Dossin de Bio de Provence nous a présenté le diagnostic AGIR qui a été réalisé sur l'exploitation en 2009 : la consommation numéro un de l'exploitation est celle de fioul, principalement pour les travaux du sol, les épandages et les récoltes, et également en grande partie pour le pompage de l'eau d'irrigation (reprise sur l'exploitation de l'eau arrivant du Canal de l'ASA). Le poste engrais chimiques azotés constitue la seconde consommation importante de l'exploitation (leur fabrication étant très énergivore car à base de pétrole), et enfin la troisième grosse consommation correspond au pompage collectif de l'eau d'irrigation (c'est-à-dire l'électricité consommée par les pompes de l'ASA qui dessert l'exploitation). Ces résultats ont confirmé ce que Germain Vadon observait depuis quelques années déjà, et l'ont décidé à réduire le gaspillage d'eau et donc de l'énergie nécessaire à son pompage, en busant une partie des fossés qui desservent les parcelles (340 ml). La Région participera à hauteur de 40 % à cet investissement. Germain profitera également de l'aide de la Région pour remplacer la toiture en amiante d'un ancien hangar par une toiture photovoltaïque (130 m² environ de panneaux).

D'un point de vue agro environnemental, Germain essaie de faire au mieux : la coexistance de l'élevage et des cultures permet un transfert intéressant de matière organique, le bilan CORPEN NPK est équilibré au plus juste, et la majorité de l'assolement en bio depuis près de 30 ans.



Germain nous a montré au niveau de ses parcelles de riz bio les résultats prometteurs pour la moisson : 50 qtx en moyenne sur l'exploitation. En revanche il n'a pas caché les limites de ce mode de production, pour le riz spécifiquement : les triangles et panisses, ennemies numéro de tout riziculteur, sont difficilement maîtrisables en bio, même en appliquant une rotation longue qui ne fait revenir le riz que tous les 6 ou 7 ans sur une même parcelle, après du blé dur et de la luzerne censés casser le cycle de ces mauvaises herbes. Les graines de ces dernières ont en effet une durée de vie très longue, elles restent dans les parcelles et s'y développent dès qu'une mise en eau est effectuée. En outre elles sont transportées en grandes quantités par le Rhône et recolonisent donc sans cesse les parcelles irriguées. Chez les Vadon on pratiquait auparavant le labour, mais Germain préfère maintenant passer le cover crop puis le déchaumeur qui dérangent

moins le sol, et qui consomment moins de fioul. D'autres agriculteurs présents pensent au contraire qu'un labour léger (20-25 cm) permet d'enfouir les graines des mauvaises herbes. Les faux semis pourraient également permettre de détruire une partie

du stock avant la culture du riz, mais Germain a déjà testé cette technique sans trop de succès. Pas facile donc d'opter pour l'une ou l'autre solution... et ce qui est valable chez l'un ne l'est pas forcément chez l'autre, sur d'autres terres. En tous cas ce sujet a passionné les agriculteurs présents, qui ne manqueront pas de continuer à échanger sur cette question cruciale pour l'avenir de la riziculture bio.

L'après midi s'est poursuivie chez Alain Giraud, producteur de riz, blé dur et tomates de conserve sur 180 ha au Sambuc. C'est au bord du Rhône, à côté des deux nouvelles pompes immergées de l'exploitation, que Thomas Fouant, conseiller environnement à la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône, nous a présenté le diagnostic énergétique de l'exploitation. Le poste énergétique engrais et amendements est la principale consommation sur l'exploitation utilisés pour la fertilisation des cultures. La consommation d'engrais minéraux est énergivore mais c'est également un poste financier important. Le transport de l'eau représente le deuxième poste énergétique. Cette énergie électrique est consommée pour l'irrigation et l'assainissement des parcelles par l'ASA. Le fioul est utilisé pour l'ensemble des travaux agricoles dans les parcelles. L'exploitation d'Alain Giraud fait appel à une entreprise de travaux agricoles pour l'ensemble des travaux des cultures. Ainsi, le matériel utilisé est récent et performant ce qui permet d'optimiser la consommation de fioul. L'électricité est utilisée par les pompes d'irrigation propres à l'exploitation. A ce niveau, l'exploitation utilise des pompes performantes qui permettent une moindre consommation électrique. Un conseiller du groupe Sud Céréales est venu nous présenter les avantages et le projet en cours pour un développement de ces pompes. D'une part, les pompes sont immergées, elles ne présentent donc pas de problèmes de désamorçage. Le principe d'autoamorçage offre une flexibilité d'utilisation avec programmation possible du déclenchement couplée avec une mesure de la salinité pour éviter le pompage d'eau salée. Elles fonctionnent par refoulement de l'eau ce qui permet de limiter la consommation électrique (31%)et la facture (43%).

Enfin le groupe de passionnés s'est rendu chez Robert Maumejean qui nous a fait part de son expérience d'utilisation des pneus dans ses rizières. Robert Maumejean agriculteur et inventeur a mis au point une remorque avec essieu suiveur permettant de transporter jusqu'à 2000 kg à l'intérieur des rizières. Cette remorque est adaptée pour fixer l'épandeur d'engrais ou le pulvérisateur en fonction des besoins. Ainsi, avec son tracteur de 90 cv équipé de pneus gonflés à 900g, il tracte sa remorque dans les rizières. Le témoignage insiste sur le fait qu'il est possible de passer jusqu'à 9 fois dans les mêmes traces en roulant de 4 à 10 km/h. D'un point de vue énergétique, le passage avec des pneus réduit la consommation de fioul de 60% en comparaison avec des roues fer. Au niveau social, le temps de travail est largement diminué : temps de passage à l'hectare faible, plus de manutention avec les roues fer et moins de logistique pour atteindre les parcelles.

Cette journée s'est déroulée sous le signe de la convivialité et de l'échange ou chaque exploitant a pu exposer ses propres problématiques. Bien que les modes de productions différents, riz biologique et conventionnel les problématiques restent communes. Cette journée a mis en évidence quelques pistes mises en oeuvre par chaque exploitant pour réduire leur factures énergétiques et améliorer leur confort de travail.



D'autres visites d'exploitations exemplaires sont programmées prochainement (contact : 04 90 84 03 34 ou annelaure.dossin@bio-provence.org) :

- Le mardi 12 octobre après midi, chez Claude Chauvet, maraîcher à Barbentane (13), autour de la thématique « Production de plants maraîchers bio à la ferme »
- Le mardi 25 octobre chez Yves Gros, viticulteur à Hyères (83), sur la thématique viticulture et vinification biodynamiques



Dans le cadre de la démarche AGIR « Vers 100 exploitations et coopératives agricoles exemplaires », la région PACA encourage les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables dans les exploitations agricoles.

